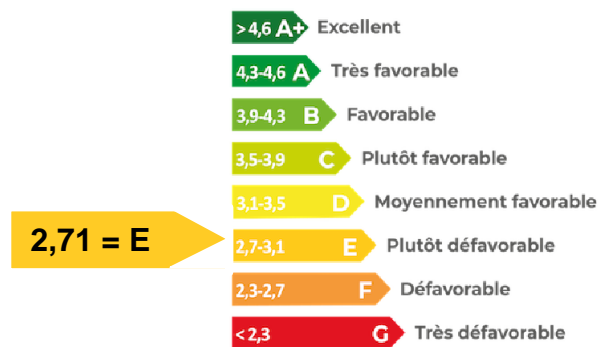


Mémorandum 2024 – Commune d’Andenne Ma commune s’engage pour une politique cyclable !

ETAT DES LIEUX ET CONSTATS

Chèr-es partenaires de la Mobilité à Andenne, souvenez-vous : le Baromètre cyclable en 2021 avait conclu à un LABEL « E » (Climat plutôt défavorable au vélo).

(cfr: https://www.gracq.org/sites/default/files/barometre2021_andenne.pdf)



Seuls **3%** des Andennais trouvaient **bonnes ou très bonnes** leurs conditions de circulation à vélo, et **12% acceptables**. Ce diagnostic global était très sévère et situait la commune d’Andenne assez loin d’une terre idéale pour les déplacements à vélo...

Quelles étaient alors (et sont certainement encore en 2024) les attentes des cyclistes Andennais en matière de politique vélo ?

1. Un réseau cyclable continu
2. Un réseau cyclable entretenu
3. Du stationnement adapté et sécurisé
4. Un réseau cyclable rapide et direct

Et, pour rappel également, voici quels étaient les freins pour les personnes qui ne prennent pas leur vélo, par ordre d’importance et sur lesquels nous pouvons... AGIR :

1. Je ne me sens pas en sécurité à vélo
2. Pas assez d’aménagements cyclables
3. Vitesse des véhicules motorisés trop élevée
4. Trop de véhicules motorisés

En clôture de cette législature (2018-2024) et à l’aube d’une nouvelle, il est souvent d’usage de faire le bilan. En 2018, quels étaient nos engagements ? Et en 6 ans, qu’est-ce qui a été fait ? Ou qui *auraient dû être* fait...

Dans ce MEMORANDUM, nous vous proposons de vous (ré-)engager dans une véritable politique de mobilité favorisant les modes actifs et notamment le vélo en abordant différentes thématiques.

THÉMATIQUE « PLANIFICATION & CONCERTATION »

Ancrer le vélo dans les processus de planification et de concertation

En 2018, nous demandons la prise en compte du vélo dans la politique de mobilité de la commune et que le Conseiller en Mobilité (CEM) de la commune soit sensibilisé à la problématique du vélo.

Le PIWACY exige que la Commune se dote d'un Conseiller en Mobilité (CEM). Le Gracq Andenne souhaite son engagement, dès que possible, pour qu'il puisse se charger à plein temps de cette thématique tout au long de la prochaine législature.	<i>Oui, le Parti et moi-même, nous nous y engageons !</i>
Le Gracq Andenne demande également, au sein de la commission vélo, que soit partagé un Planning de suivi des projets en cours (PIWACY, PIMACY, PCM...) ainsi que des interventions et aménagements cyclables prévus.	<i>Oui, le Parti et moi-même, nous nous y engageons !</i>

THÉMATIQUE « ÉDUCATION, SENSIBILISATION, INFORMATION, PROMOTION »

Encourager le développement du vélo dans la commune

En 2018, nous demandons à la commune l'achat groupé de vélos électriques (en partenariat avec un/des vendeur(s) de vélos de l'entité) pour permettre à ses habitants d'en acquérir un à un prix démocratique, ainsi que l'organisation de balades à vélo pour les nouveaux résidents et la promotion de l'usage du vélo dans le bulletin communal.

Pour la nouvelle législature, le GRACQ Andenne demande une campagne de communication visant la promotion et la sensibilisation à l'usage du vélo en ville. L'objectif est de rendre le vélo attrayant et de légitimer sa place sur la route. Les communications que nous souhaitons régulières et variées pourront être par exemple passer par des affichages au sein des Services communaux et des écoles, de la promotion dans chaque bulletin communal, les newsletters, la page Facebook, LinkedIn, etc...	<i>Oui, le Parti et moi-même, nous nous y engageons !</i>
---	---

Le Brevet du Cycliste

En 2018, nous avons souligné positivement l'initiative qui a lieu chaque année, dans la zone de police des Arches, pour les élèves de fin de primaire. Nous demandons que la ville réalise des itinéraires protégés vers les écoles, afin que les élèves puissent continuer à mettre en pratique ce qu'ils ont appris.

Durant la prochaine législature, le GRACQ Andenne demande que la Ville poursuive le brevet du cycliste avec les élèves de 6 ^{ème} primaire.	<i>Oui, le Parti et moi-même, nous nous y engageons !</i>
Le GRACQ Andenne réitère également et avec insistance sa demande de réalisation d'itinéraires protégés vers les écoles.	<i>Oui, le Parti et moi-même, nous nous y engageons !</i>

THÉMATIQUE « AMÉNAGEMENTS »

Le stationnement vélo

En 2018, nous demandions l'installation d'arceaux pour vélos qui offrent plus de sécurité contre le vol (fixation du vélo par le cadre et pas uniquement par la roue). Nous avons déconseillé en tant qu'usagers réguliers du vélo, les systèmes pince-roues (ou tord roues) qui ont en plus le défaut de voiler la roue. Nous demandions également la mise à disposition de box sécurisés.

Les quelques systèmes de stationnement en tire-bouchon dommageables pour les vélos (notamment en face des Services Communaux et au... Complexe sportif !) n'ont pas été changés en... 6 ans de législature. Pour le Gracq, c'est assez représentatif du peu de prise en compte du vélo à Andenne. Voilà pourquoi nous demandons instamment de retirer ces tord-roues et de les remplacer par des arceaux vélos adéquats en nombre suffisant. Symboliquement, cela montrerait un changement d'attitude de la Commune, en faveur du vélo.	<i>Oui, le Parti et moi-même, nous nous y engageons !</i>
Nous réitérons aussi notre demande de parking vélos sécurisés (de type box vélos), notamment dans les quartiers denses, où peu d'espace est disponible pour le rangement de vélo (garage, annexe, abris de jardin...).	<i>Oui, le Parti et moi-même, nous nous y engageons !</i>

L'intermodalité (accessibilité et parking)

En 2018, nous demandions des parcours (+signalétique à partir du RAVEL) pour que les cyclistes puissent se rendre aux différentes gares de l'entité en toute sécurité.

Pour la prochaine législature, le GRACQ Andenne réitère sa demande de parcours sécurisés pour que les cyclistes puissent se rendre aux différentes gares de l'entité, avec une signalétique appropriée.	<i>Oui, le Parti et moi-même, nous nous y engageons !</i>
Nous demandons également des parkings sécurisés aux points d'intermodalité (gares, au « 4 coins » du Centre-Ville d'Andenne, etc...) pour pouvoir laisser son vélo en toute sécurité durant la journée, sans crainte de se le faire voler.	<i>Oui, le Parti et moi-même, nous nous y engageons !</i>

Le sens unique limité (SUL)

En 2018, nous pensions entre autres à l'application du SUL aux rues suivantes : Rue de l'hôpital, rue Wouters (jusqu'à la rue Despreetz), rue Adeline Henin.

En Région bruxelloise, la majorité des rues à sens unique ont été converties en SUL (80%). Le GRACQ demande que la Ville ouvre les rues à sens unique à la circulation des cyclistes à contresens, comme l'exige la législation (AM du 18 déc. 2002).	<i>Oui, le Parti et moi-même, nous nous y engageons !</i>
---	---

THÉMATIQUE « SENTIMENT DE SECURITE »

La sécurisation des carrefours

En 2018, nous avons relevé quelques carrefours particulièrement dangereux pour les cyclistes : le croisement de la N90 avec le pont de Namêche et la route qui conduit vers Thon-Samson (respect des limitations des vitesses), le rond-point qui mène vers la gare d'Andenne (entre le pont qui enjambe la Meuse, le pont Salvatore Allende et la rue de la Station), le carrefour des 4 coins (demande de création d'un « sas vélo »), mais aussi les autres carrefours qui donnent sur les routes nationales.

Pour la nouvelle législature, le GRACQ Andenne réitère cette demande de sécurisation des carrefours (par des SAS vélo, des effets porte, des vitesses respectueuses des usagers actifs, etc.) avec l'établissement en début de législature d'un planning prévisionnel réaliste et envisageable de travaux possible pour réaliser cet objectif.

Oui, le Parti et moi-même, nous nous y engageons !

Des itinéraires cyclables de qualité (continus et balisés)

En 2018, nous demandions l'aménagement de pistes cyclables sur les voiries communales, qui soient connectées avec le RAVEL et les pistes cyclables des voiries régionales. Nous demandions également de signaler des itinéraires vers les lieux sociaux et touristiques (écoles, centre sportif, commerces, collégiale...).

Pour la nouvelle législature, le GRACQ Andenne réitère cette demande d'itinéraires de qualité, sécurisés, continus, confortables, agréables et balisés avec l'établissement en début de législature d'un planning prévisionnel réaliste et envisageable de travaux possible pour réaliser cet objectif.

Oui, le Parti et moi-même, nous nous y engageons !

La généralisation du 30 km/h

En 2018, nous demandions que les villages et la ville d'Andenne deviennent des Zones 30, pour plus de sécurité (réduction notoire du risque de décès des usagers faibles percutés à 30 km/h plutôt qu'à 50 km/h), de convivialité et un meilleur partage de l'espace public.

Concrétiser la mise en place de « Zones 30 », pour la Ville d'Andenne ainsi que pour le cœur des villages, c'est concrétiser un souhait répété à de multiples reprises par Monsieur le Bourgmestre lui-même lors de cette législature. Le GRACQ Andenne ne peut qu'appuyer cette volonté pour qu'elle devienne réalité lors de la nouvelle législature.

Pour info :

<https://ville30.org/le-concept-de-ville-30/30-kmh-et-securite/>
<https://ville30.brussels/pourquoi>

Oui, le Parti et moi-même, nous nous y engageons !